Image not found or type unknown

Bail/liquidation judiciaire

Par **ALTOMONTE sylvie**, le **08/10/2018** à **10:57**

Bonjour,
Nous avions fait un bail à une entreprise de batiment. L'entreprise en question utilisait de terrain comme dépôt.
L'entreprise mise en liquidation , le mandataire nous informe mettre en vente les divers matériels mais refuse de prendre à sa charge l'enlèvement des matériaux (bois, déchets de demolitions ,matériaux de récupération,... Sans aucune valeur marchande).
Elle m'informe qu'elle n'a pas vocation à supporter des frais d'évacuation. En a-t-elle le droit?
Mon terrain est inutilisable sans cette évacuation.
Merci

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés